



Fédération Nationale des Infirmiers



Déserts médicaux : le pacte Bayrou met le feu aux poudres

Paris, le 25 avril 2025 | En visite dans le Cantal, François Bayrou a présenté son « Pacte de lutte contre les déserts médicaux ». Sensé illustrer la « détermination » et la « capacité », le Premier ministre a présenté un ensemble de mesures déjà actées ou en passe d'être appliquées. Au-delà ce recyclage, qui témoigne du manque cruel de volonté et d'innovation, ce plan constitue un retour en arrière, puisqu'il restaure la hiérarchie entre les médecins et les professions paramédicales pourtant enterrée avec le XXème siècle. En effet, M. Bayrou et ses ministres de la Santé placent les infirmiers libéraux sous la coupe et au service des médecins. Et au lieu de s'appuyer sur une profession qualifiée et efficiente, ils missionnent les assistants médicaux pour effectuer des actes, alors même que leur statut entre secrétaires, aides-soignants ou infirmiers n'est pas clarifié pour les patients.

La FNI n'est pas vraiment surprise de ce revirement. Le ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, Yannick Neuder, avait par de multiples manœuvres tout fait pour empêcher le vote et l'adoption de la PPL infirmière. Le fait que ce ministre se soit fait le porte-parole et le complice des lobbys médicaux les plus réactionnaires, n'avait d'ailleurs pas échappé au webzine Politico (CF en annexe).

La FNI dénonce avec force ce retour en arrière, alors que la proposition de loi de refonte du métier infirmier sera débattue dans les prochains jours au Sénat. Assisterons-nous aux mêmes jeux de dupes ?

La FNI prévient le Gouvernement, et au-delà le Président de la République, que les infirmières et infirmiers libéraux n'accepteront pas un tel recul.

Sans la mobilisation pleine et entière des compétences infirmières, les soins à domicile, au premier rang desquels la prise en charge de la dépendance et des maladies chroniques, n'est pas possible. La crise de la Covid 19 l'avait démontré de façon indiscutable.

L'annonce de M. Bayrou, qui survient au moment où la profession est déjà ulcérée par le bazar qui règne à l'assurance maladie, incapable notamment d'uniformiser l'application de la convention infirmière par ses caisses locales, amplifie la colère qui règne depuis plusieurs mois dans la profession.

La FNI réunira son conseil fédéral mardi 29 avril afin de décider des actions qu'elle mènera dans les prochaines semaines pour contester les méthodes de ce gouvernement et la politique de gribouille qu'il mène en matière de santé.

Contact :

Daniel Guillerm **Président**
Portable 06 08 84 50 27

POLITICO Playbook Paris

Par ELISA BERTHOLOMEY

Avec SARAH PAILLOU et ANTHONY LATTIER

[Envoyez vos infos](#) | [Abonnez-vous gratuitement](#) | [Voir dans le navigateur](#)

NOTRE BELLE FAMILLE. On est passé à ça d'une nouvelle scène de ménage entre les députés Ensemble pour la République (ex-Renaissance) et Droite républicaine (ex-Les Républicains) hier. Objet de la discorde : la proposition de loi (PPL) des premiers sur la profession d'infirmier, qui prévoit de déléguer certains actes médicaux aux gardes-malades. A en croire deux sources parlementaires, le ministre LR de la Santé Yannick Neuder se serait lancé dans une manœuvre d'obstruction pour tenter de faire capoter le vote du texte.

Ce que les troupes de Gabriel Attal lui reprochaient : moult manœuvres dilatoires, comme d'avoir voulu vider la PPL de sa substance ou d'avoir encouragé les députés DR à déposer un maximum d'amendements. Le tout pour plaire aux syndicats de médecins, pas franchement fanas de ce texte. Faux et archi faux, se défendait le ministre en fin d'après-midi, qui récusait toute volonté d'"opposer les professions" et critiquait, auprès de Playbook, "toutes ces petites polémiques".

L'**histoire se finit bien** : la PPL a été adoptée à l'unanimité par les députés. Playbook a tout de même ouï dire qu'une force supérieure est intervenue pour débloquer la situation. "Matignon a fait le job", nous pianotait l'une de nos deux sources, *emoji petit ange à l'appui*. Bon réveil à toutes et tous, nous sommes mardi 11 mars 2025.